



# TOL FLEXANE TALOCHÉ NG GM & GG

11-14  
MAT MINÉRAL



EFFET



PERLANT

Revêtement semi-épais, mat, d'aspect taloché, aux copolymères acryliques et siloxanes en phase aqueuse

Classification : AFNOR NF T 36-005 : Famille I - Classe 7b2/10c  
Conforme aux normes AFNOR P 84-403 et NF P 84-404 (DTU 42.1)  
Selon EN 1062-1 : E5 V2 W3 A2 à A5

## DESTINATION

- Finition des systèmes d'imperméabilité de façades, de classe I1 à I4
- Couche intermédiaire sur système i3 inversé
- Travaux sur façades en service

## PROPRIÉTÉS

- Conserve sa souplesse dans le temps
- Bonne résistance aux intempéries
- Effet perlant
- Microporosité normalisée
- Permet de dissimuler les pontages des fissures (I1 à I3) et l'armature (I4)
- Durabilité : performance dans le temps, action limitant l'encrassement, protection contre la carbonatation des bétons (classement C1 I1 à I4)
- Protection du film de peinture à titre préventif contre les algues et les champignons

## CARACTÉRISTIQUES

### Caractéristiques Physico-chimique

|                       | Grain Moyen | Gros Grain |
|-----------------------|-------------|------------|
| Densité               | 1,65        | 1,85       |
| Extrait sec en poids  | 81%         | 85%        |
| Extrait sec en volume | 69%         | 73%        |

COV Valeur limite en UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/L (2010)  
Ce produit contient au maximum 39 g/L COV

Point éclair Sans objet

Présentation Pâte épaisse

Aspect du film Structuré, taloché

Brillant spéculaire < 10 sous 60, mat

Rendement (Selon norme NF T 30-073)

- **Grain moyen : 1,5 kg/m<sup>2</sup>** en fonction de la nature et planéité du support
- **Gros Grain : 2 kg/m<sup>2</sup>** en fonction de la nature et planéité du support

Temps de séchage (à 23°C et 50% H.R.) Sec : 4 heures (peut rester sensible à la détrempe selon les conditions climatiques)  
(Protéger le film des intempéries et de la condensation pendant 72 heures)

Conditionnement 25 kg

### TEINTES

Blanc et Teintes du nuancier CROMOLOGY FAÇADE réalisables à partir du blanc calibré et de la base neutre



(Les teintes soutenues absorbent fortement la lumière et peuvent conduire à des dégradations du revêtement voire du support. Dans les règles professionnelles, les teintes de coefficient d'absorption solaire > 0.7 (ou avec indice de luminance lumineuse Y < 35) ne sont pas admises en façade exposée. Nous consulter)

## RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES

- Conservation : 24 mois dans son emballage d'origine fermé, à l'abri du gel et de la chaleur. Refermer hermétiquement le bidon après usage
- Pour la préservation de l'environnement, l'emballage, le reste de son contenu et les résidus de nettoyage ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères ou dans l'évier. Se renseigner auprès des collectivités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte
- Utiliser les équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus : gants et protections oculaires conçues contre les projections de liquides



## CONSEILS DE MISE EN OEUVRE

- Matériel d'application** • Lisseuse inox + taloche plastique ou inox pour un grain plus resserré
- Dilution** • Prêt à l'emploi, ne pas diluer
- Nettoyage des outils** Eau. Pour nettoyer les outils, racler le surplus et immerger dans un minimum d'eau
- Préparation du produit** • Brasser énergiquement avant sa mise en œuvre
- Conditions d'application** Conformés au DTU 42.1.
- Supports** Etat et qualité conformes au DTU 42.1
- Béton brut de granulats courants ou légers
  - Béton ou maçonnerie d'éléments, enduits au mortier de liants hydrauliques
  - Revêtements scellés ou collés de petits éléments à base de pâte de verre ou de carreaux céramiques
  - Anciens revêtements organiques après étude préalable
  - Mortier de plâtre chaux à la parisienne selon DTU 26.1 conformément aux Règles Professionnelles de juin 1997 et au DTU 42.1
  - Supports non visés par le DTU 42.1 - Technique non courante tel que brique, panneau en béton cellulaire, etc. - Nous consulter
  - Rénovation d'ITE (hors DTU 42.1)
- Préparation des supports** Conformément aux règles de l'art et au DTU 42.1 auquel s'ajoutent des préparations particulières :
- Décontamination du support avec FACADE NET CS
  - Reprises d'épaufrures éventuelles avec LANKOREP FACADE 732
  - Ragréage éventuel du support avec TOLL O THERM PSC IF ou TOLL O THERM CP
  - Rebouchage par ARTIS REPAREX FIBRÉ
  - Rebouchage des fissures avec ARTIS ENDUIT MASTIC GRANITÉ / FIBRÉ
- Application du produit** • Empâter grassement le support et répartir uniformément à l'aide de la lisseuse inox
- Régler l'épaisseur appliquée à la dimension des grains
  - Resserrer les grains en pressant à plat sur la taloche plastique humidifiée après un temps d'attente dépendant de la météo
- Précautions d'emploi** • Afin de limiter les risques de reprises après séchage lors d'application sur grandes surfaces, nous conseillons de partager la surface en panneaux par des joints apparents de telle sorte que l'application du panneau se fasse sans interruption
- Prévoir l'éloignement des gastéropodes par tous moyens.
  - Pour les couleurs foncées teintées avec la technologie « Open Colors » obligation d'appliquer sur une couche blanche : soit une impression blanche soit une couche de Elastofix pigmenté en blanc
  - Nous déconseillons l'utilisation de mastic pour cette application. Celle-ci sera réservée aux cas de transformation en joint ou de raccord, le mastic restant visible
  - Il importe que le Maître d'Ouvrage protège les bâtiments traités de la proximité de toute végétation et de l'accès aux gastéropodes
  - Réaliser une surface témoin selon le DTU, une par système prévu sur le bâtiment à soumettre à l'approbation du Maître d'œuvre
  - Éviter les surcharges produit et toute application sur support humide ou condensant. Protéger pendant 3 semaines
  - Notons que les consommations seront majorées sur support poreux et structuré

## SYSTÈMES D'APPLICATION

| Classe d'imperméabilité ou de fissuration | I1 ou A2   | I2 OU A3   | I3   | I3 "Inversé"  | I4 ou A5  |
|---|--|--|--|---|---|
| Fixateur (*)                              | 1 couche de TOL FIX, TOL FIXATEUR GCPV ou ELASTOFIX PIGMENTÉ<br>(Pour système dit inversé utiliser TOL FIX uniquement) |  |  |   |   |
| Pontage (*)                               | Pontage : NON TISSE FACADE/TOL-FLEX INTERMEDIAIRE  |  |  |   |   |
| Couches Intermédiaires                    |  | 1 couche de TOL FLEX INTERMEDIAIRE<br>(0,250 kg/m <sup>2</sup> ou 0,200 L/m <sup>2</sup> ) | 1 couche de TOL FLEX INTERMEDIAIRE<br>(0,400 kg/m <sup>2</sup> ou 0,320 L/m <sup>2</sup> ) | 1 couche de TOL FLEXANE TALOCHÉ NG GM (1,5 kg/m <sup>2</sup> )<br>ou 1 couche de TOL FLEXANE TALOCHÉ NG GG (2 kg/m <sup>2</sup> ) | 1 couche de TOL FLEX INTERMEDIAIRE (0,400 kg/m <sup>2</sup> ou 0,320 L/m <sup>2</sup> )<br>Marouflage du NON TISSE FACADE dans le frais<br>1 couche de TOL FLEX INTERMEDIAIRE (0,400 kg/m <sup>2</sup> ou 0,320 L/m <sup>2</sup> )<br>frais sur frais |
| Finition (*)                              | 1 couche de TOL FLEXANE TALOCHÉ NG GM (1,5kg/m <sup>2</sup> )<br>ou de TOL FLEXANE TALOCHÉ NG GG (2kg/m <sup>2</sup> ) |  |  | 1 couche de TOL FLEXANE MONO (0,400 kg/m <sup>2</sup> ou 0,330 L/m <sup>2</sup> )   | 1 couche de TOL FLEXANE TALOCHÉ NG GM (1,5 kg/m <sup>2</sup> )<br>ou de TOL FLEXANE TALOCHÉ NG GG (2 kg/m <sup>2</sup> )  |
| Épaisseur minimales requises par le DTU   | 200 µ  | 300 µ  | 400 µ  |   | 600 µ   |

\* Se reporter aux fiches techniques correspondantes.

## HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- Produit non classé dangereux.
- Consulter la fiche de données de sécurité.

Les informations physico-chimiques données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

La présente fiche descriptive a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles. Toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Tollens est une marque de  
**CROMOLOGY**

**CROMOLOGY SERVICES S.A.S. au capital de 130.863.741,00 €**  
 Tour carré Michelet 5e Etage - 10-12, Cours Michelet - CS 40288 - 92065 La Défense Cedex  
 Tél : 01.41.27.62.00 - tollens.com  
 RCS Nanterre B 592 028 294  
 tollens.com

